

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017

ISBN 978-2-550-76711-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Identification du programme

Titre du programme : Sciences, lettres et arts

Numéro du programme : 700.A0

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Conditions particulières d'admission : Mathématique 536
Physique 534
Chimie 534

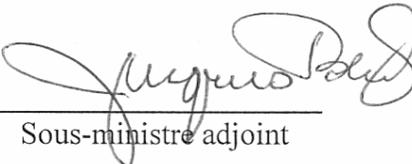
Nombre d'unités : 59 1/3

— formation générale : 21 1/3 ou 22 2/3
— formation spécifique : 36 2/3 ou 38
— dont au moins : 12 en Sciences de la nature
8 en Sciences humaines
4 en Arts
8 en Mathématique

Nombre d'heures-contact totales : 1 575

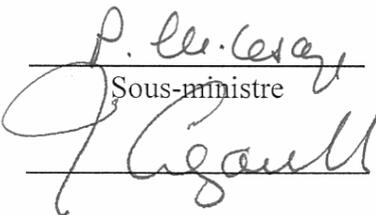
— formation générale : 525 ou 570
— formation spécifique : 1 005 ou 1 050

Recommandations


Sous-ministre adjoint

2000.10.31
Date

Approbation du ministre


Sous-ministre

00.11.04
Date

00.11.23
Date

Décision relative à la modification d'un programme d'études préuniversitaires

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Titre et numéro du programme : Sciences, lettres et arts (700.A0)

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre total d'unités allouées pour le programme : 59 1/3

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : 1 575

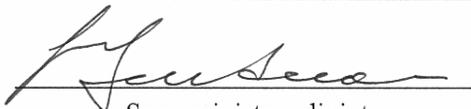
Modifications proposées :

- ajouter les tableaux d'équivalences entre le programme Sciences, lettres et arts (700.A0) et les programmes Sciences de la nature (200.B0), Sciences humaines (300.A0), Histoire et civilisation (700.B0), Arts plastiques (510.A0) et la formation générale complémentaire;
- ajouter le tableau d'équivalences entre la formation générale commune du régime 3 et celle du régime 2.

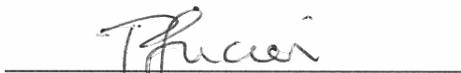
Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2001

APPROBATION

Recommandations :


Sous-ministre adjoint
Enseignement supérieur

19/11/03
Date


Sous-ministre

03.11.24
Date

Approbation du ministre :

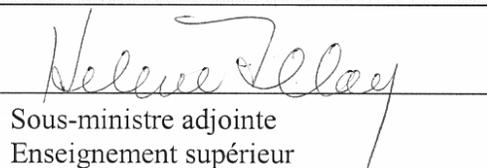
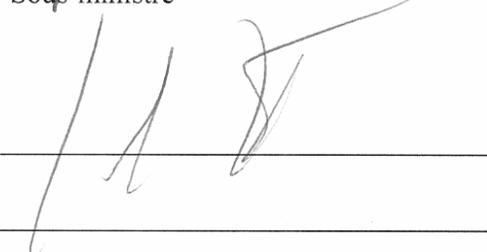


03.11.27
Date

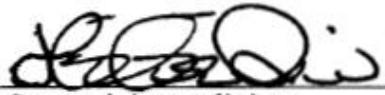
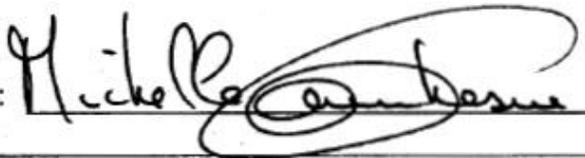


Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

**Décision relative à la modification
d'un programme d'études préuniversitaires**

IDENTIFICATION DU PROGRAMME	
Titre et numéro du programme :	Sciences, lettres et arts (700.A0)
Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre total d'unités allouées pour le programme :	59 1/3
Nombre d'heures-contact allouées pour le programme :	1 575
Modification proposée :	
▪	Mise à jour du tableau d'équivalences entre le programme <i>Sciences, lettres et arts (700.A0)</i> et le programme <i>Histoire et civilisation (700.B0)</i> .
Session et année d'entrée en vigueur :	Automne 2001
APPROBATION	
Recommandations :	
	 Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur
	<u>19 fév. 06</u> Date
	 Sous-ministre
	<u>06.02.24.</u> Date
Approbation du ministre :	
	 Date
	<u>06.03.24</u> Date

**Décision relative à la modification
des conditions particulières d'admission
pour certains programmes d'études préuniversitaires**

Type de sanction :	Diplômes d'études collégiales
Modifications proposées :	Modifier, pour les programmes concernés, les conditions particulières d'admission pour celles apparaissant à l'annexe.
Session et année d'entrée en vigueur :	Automne 2010
APPROBATION DES PROGRAMMES	
Recommandations :	
 Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur	<u>09/12/08</u> Date
 Sous-ministre	<u>2008.12.29</u> Date
Approbation de la ministre :	 Michelle Courchesne
	<u>2009/01/20</u> Date

Annexe

NOUVELLES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES À COMPTER DE L'AUTOMNE 2010

No	Titre du programme	Préalable actuel	Préalable A-2010
			La légende au bas de la liste donne la signification des abréviations
200.B0	Sciences de la nature	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
300.A0	Sciences humaines	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)
501.A0	Musique	Musique 534	Musique 5 ^e
700.A0	Sciences, lettres et arts	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
700.B0	Histoire et civilisation	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)

Signification des abréviations des nouveaux cours préalables

Mathématique

TS 5^e Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5^e secondaire (064506)

SN 5^e Mathématique, séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire (065506)

Science et technologie

Chimie 5^e Chimie de la 5^e secondaire (051504)

Physique 5^e Physique de la 5^e secondaire (053504)

Arts

Musique 5^e Musique, formation obligatoire de la 5^e secondaire (169502)

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	:	Sciences, lettres et arts
Type de programme	:	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	:	700.A0 (2010)
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission:		Chimie de la 5 ^e secondaire Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire Physique de la 5 ^e secondaire
Nombre d'unités	:	59 $\frac{1}{3}$
— Formation générale	:	21 $\frac{1}{3}$ ou 22 $\frac{2}{3}$
— Formation spécifique	:	36 $\frac{2}{3}$ ou 38
Nombre de périodes d'enseignement:		1 575
— Formation générale	:	525 ou 570
— Formation spécifique	:	1 005 ou 1 050

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	3
Le programme d'études <i>Sciences, lettres et arts</i>	4
La finalité du programme d'études	5
Les buts du programme d'études	6
Formation spécifique.....	6
Formation générale commune et propre	8
Les objectifs et les standards du programme d'études	13
Liste des objectifs	13
Formation spécifique.....	15
Formation générale commune et propre	45
Renseignements complémentaires	64
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	64
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	65

Les programmes d'études collégiales

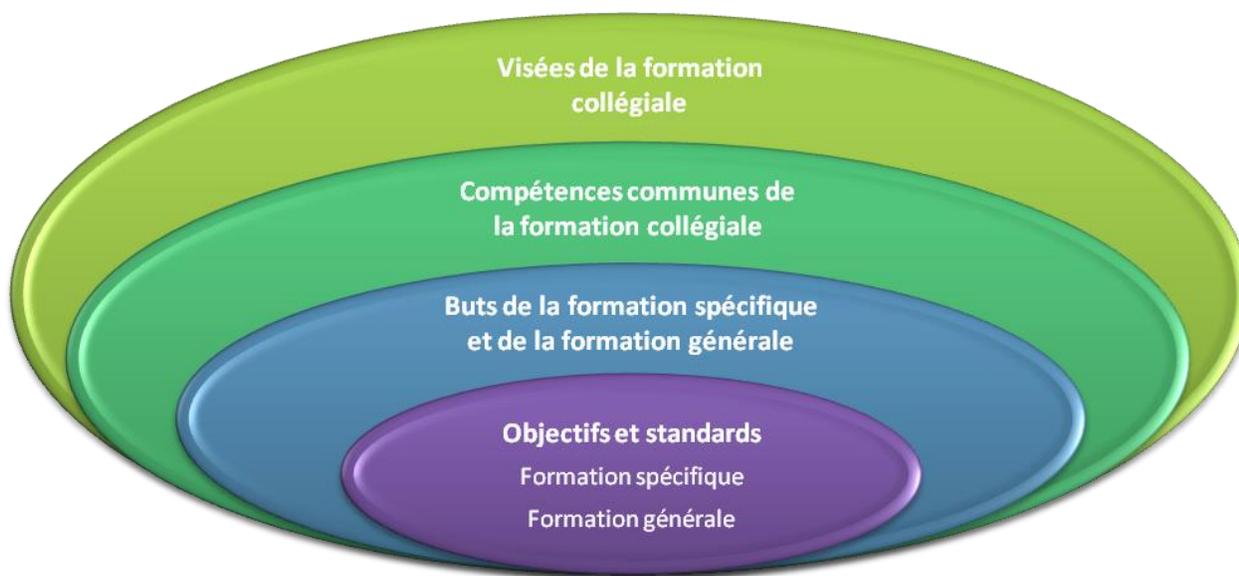
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure qui suit illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Visées de la formation collégiale

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Sciences, lettres et arts*

Le programme *Sciences, lettres et arts* s'adresse à ceux et celles qui veulent explorer un éventail élargi de champs du savoir – en sciences de la nature, en mathématiques, en sciences humaines, en lettres et en arts – et acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales qu'ils transmettent. Il combine les approches humaniste et scientifique et s'inscrit ainsi dans la culture contemporaine et dans un contexte où la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage facilite l'établissement de liens entre ces champs. Il met également l'accent sur la capacité de tout un chacun à maîtriser sa propre démarche d'apprentissage et à développer son autonomie de même que sa capacité d'analyse formelle dans différentes situations. La polyvalence de la formation favorise l'acquisition d'une culture générale étendue et approfondie, qui donne accès à presque tous les programmes d'études universitaires (sauf en arts visuels, en musique et en danse).

Un autre aspect de l'originalité de ce programme est le rapport qu'il parvient à établir entre les disciplines pour atteindre les objectifs fixés et développer les compétences visées. Il se particularise aussi par l'enrichissement des objectifs en langue d'enseignement et littérature et en philosophie. Enfin, ce programme est destiné à ceux et celles qui manifestent un intérêt marqué pour le travail intellectuel et qui ont le potentiel de très bien réussir des études collégiales.

Le programme d'études a été conçu suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme *Sciences, lettres et arts* comprend trois composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études et la formation générale qui lui est propre. Il ne comprend pas de composante de formation générale complémentaire, car la diversité des champs de savoir qu'il comporte répond aux buts poursuivis par celle-ci.

- La formation spécifique totalise 36 $\frac{2}{3}$ ou 38 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 15 $\frac{1}{3}$ ou 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 ou 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 2 ou 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Sciences, lettres et arts* vise à offrir une formation polyvalente afin qui rend l'élève apte à poursuivre des études universitaires dans tous les programmes (sauf en arts visuels, en musique et en danse).

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme de ses études en *Sciences, lettres et arts*, l'élève sera apte à :

- situer et relier les caractéristiques des disciplines étudiées;
- intégrer des concepts et des méthodes de travail nécessaires à l'étude des objets des différents champs du savoir;
- utiliser des méthodes de travail intellectuel et des techniques d'études;
- utiliser les technologies de l'information et de la communication;
- communiquer d'une manière claire et correcte;
- prendre en charge son développement personnel et social.

Situer et relier les caractéristiques des disciplines étudiées

Pour situer et relier les objets et les phénomènes étudiés dans différents champs du savoir, l'élève doit non seulement connaître les concepts clés, les lois et les principes qui les caractérisent, mais surtout être capable :

- d'établir des liens entre les théories, les approches et les méthodologies propres aux disciplines en les situant sur les plans historique, social, culturel, scientifique, littéraire et artistique;
- de comprendre la portée et les limites de la démarche scientifique comme mode de détermination des savoirs;
- de reconnaître l'apport de la science et de la technologie, de la littérature et des arts à l'évolution de la société.

Dans chacun des cours du programme, le choix des activités d'apprentissage doit témoigner d'une préoccupation constante d'ouvrir des perspectives sur d'autres champs du savoir.

Intégrer des concepts et des méthodes nécessaires à l'étude des objets des différents champs du savoir

L'intégration – qui n'est pas une fin en soi – doit se faire dans un contexte d'analyse, de recherche, de création, d'argumentation, de vérification, de critique ou de bilan qui portent sur des œuvres, des phénomènes et des problèmes traités dans le programme. Tous les cours doivent converger vers ce but pour que l'élève puisse :

- argumenter et dissenter sur des questions et des thèmes traités dans plus d'une discipline;
- analyser, apprécier et critiquer des œuvres, des textes, des thèses;
- résoudre des problèmes;
- analyser des phénomènes à partir de plus d'une approche disciplinaire;
- faire des recherches et réaliser des projets portant sur des situations, des problèmes ou des enjeux en faisant appel aux connaissances de plus d'un champ du savoir.

Utiliser des méthodes du travail intellectuel et des techniques d'études

Pour assurer la maîtrise des méthodes de travail nécessaires à la poursuite d'études universitaires, le programme doit être axé sur le développement, de façon explicite, d'un certain nombre d'habiletés pratiques. Les méthodes contribuent à l'intégration des champs du savoir et à l'établissement de liens entre eux. C'est pourquoi l'élève doit apprendre notamment :

- à gérer son temps;
- à développer des automatismes liés à la prise de notes;
- à mettre en pratique des techniques de lecture efficaces;
- à mettre en application des techniques de résumé;
- à effectuer des recherches documentaires;
- à adopter de bonnes pratiques du travail en laboratoire.

Utiliser les technologies de l'information et de la communication

L'élève doit avoir acquis une certaine habileté à choisir et à utiliser le matériel technologique mis à sa disposition, notamment :

- divers types de logiciels de traitement de l'information, tels le traitement de texte ou de données, les didacticiels, etc.;
- les différents réseaux (Internet, intranet, etc.) aux fins de collecte de données, de documentation et de communication.

Communiquer d'une manière claire et correcte

Une bonne maîtrise de la langue écrite et parlée est essentielle à l'expression claire de la pensée. Tous les cours du programme doivent contribuer au développement des capacités suivantes :

- présenter une argumentation, une analyse, un commentaire, une démarche, un résultat, une œuvre sous la forme appropriée;
- rédiger des textes à caractère social, littéraire et scientifique;
- s'exprimer efficacement à l'occasion d'exposés ou de discussions en petits ou en grands groupes.

En langue seconde, l'accent sera mis sur le développement des habiletés en lecture.

Prendre en charge son développement personnel et social

Au-delà des stricts apprentissages scolaires, le programme doit fournir à l'élève l'occasion concrète de participer à sa propre éducation et de s'engager personnellement dans son développement. Tout le long de son parcours scolaire, il lui faudra, entre autres choses :

- enrichir son bagage culturel personnel;
- exprimer son intérêt à l'égard de la culture, des arts, des lettres et des sciences;
- se soucier en matière d'éthique des effets de la technoscience sur les individus et les sociétés;
- savoir se comporter en société;
- intégrer l'activité physique à son mode de vie pour demeurer en santé;
- manifester une autonomie et un engagement quant à la poursuite et la réussite d'études universitaires.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,

- du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
- de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
- de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
- de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

36 ⅔ ou 38 unités, 1 005 ou 1 050 périodes d'enseignement

Objectifs communs

- 01Y0 Apprécier l'apport des œuvres littéraires et philosophiques à l'expérience humaine.
- 01Y1 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul différentiel.
- 01Y2 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul intégral.
- 01Y3 Analyser des phénomènes à l'aide de la méthode statistique.
- 01Y4 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.
- 01Y5 Analyser les relations qui, entre structures et fonctions, caractérisent le vivant en évolution dans son environnement.
- 01Y6 Résoudre des problèmes reliés aux transformations chimiques de la matière.
- 01Y7 Interpréter des phénomènes naturels à l'aide de modèles de la physique mécanique.
- 01Y8 Montrer l'importance des héritages historiques dans le développement de la civilisation occidentale.
- 01Y9 Considérer l'influence de facteurs individuels et sociaux sur le comportement humain.
- 01YA Porter un jugement de fait sur la dynamique des changements sociaux.
- 01YB Traiter de questions contemporaines reliées à l'économie et à la politique internationale.
- 01YC Interpréter des œuvres du domaine des arts de différentes époques.
- 01YD Créer des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles.
- 01YE Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme *Sciences, lettres et arts*.

Objectifs facultatifs

Au moins deux objectifs à atteindre parmi les suivants :

- 01YF Interpréter des phénomènes naturels à l'aide des lois de l'électricité et du magnétisme.
- 01YG Interpréter des phénomènes naturels à l'aide des lois de l'optique, de la physique ondulatoire et de la physique moderne.
- 01YH Analyser des mécanismes réactionnels.
- 01YJ Analyser, dans une perspective évolutive, l'adaptation d'organismes pluricellulaires à leur milieu.

Au moins un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 01YK Réaliser une production artistique.
- 01YL Discuter de grands problèmes de notre temps selon plus d'une approche propre aux sciences humaines.

Autres objectifs facultatifs :

- 01YM Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 01YN Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 01YP Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Formation générale commune et propre
15 $\frac{1}{3}$ ou 16 $\frac{2}{3}$ unités et 375 ou 420 périodes d'enseignement,
6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

Au moins deux objectifs à atteindre parmi les suivants :

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation spécifique

Objectifs et standards communs

Code : 01Y0

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier l'apport des œuvres littéraires et philosophiques à l'expérience humaine.	<ul style="list-style-type: none">• À l'occasion de l'ensemble des activités d'apprentissage permettant l'atteinte des sept objectifs et standards en langue d'enseignement et littérature et en philosophie.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir la continuité historique des œuvres.	<ul style="list-style-type: none">• Lecture de quatorze œuvres marquantes en littérature et de six en philosophie.• Mise en perspective de l'œuvre dans son courant ou son époque.• Détermination de la place et de l'importance de l'œuvre dans l'histoire de la littérature et de la philosophie.
2. Reconnaître des influences communes d'œuvres littéraires et philosophiques.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en évidence des éléments communs et significatifs des œuvres littéraires et philosophiques comparées.• Caractérisation, dans une œuvre, des éléments philosophiques et des éléments littéraires.• Explication de l'influence commune des œuvres comparées sur leur époque.
3. Montrer comment la philosophie et la littérature interagissent avec le développement des sciences et des arts.	<ul style="list-style-type: none">• Association pertinente des œuvres littéraires et philosophiques aux réalisations scientifiques et artistiques.• Comparaison des champs du savoir quant à leurs méthodes, à leurs objets, à leurs limites et à leurs fins.
4. Discourir de l'apport d'œuvres littéraires et philosophiques à l'expérience humaine.	<ul style="list-style-type: none">• Description de l'expérience humaine que traduit l'œuvre.• Critique de la pertinence actuelle de l'œuvre.• Comparaison ou confrontation d'œuvres, d'auteurs ou d'auteures.• Rédaction de textes sur la littérature d'au moins 800, 900 et 1000 mots et de textes sur la philosophie d'au moins 1000, 1100 et 1200 mots.• Présentation d'exposés oraux.

<i>Objectif</i>		<i>Standard</i>	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation	
Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul différentiel.		<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. 	
Éléments de la compétence		Critères de performance	
1. Modéliser le problème sous forme d'une fonction réelle à une variable.		<ul style="list-style-type: none"> • Description claire des variables pertinentes. • Formulation exacte de la fonction. • Représentation graphique appropriée à la fonction. 	
2. Appliquer les méthodes du calcul différentiel à la résolution du problème.		<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des concepts de limite et de dérivée. • Choix pertinent des règles et des techniques de calcul de limites et de dérivation. • Application correcte des règles et des techniques de calcul de limites et de dérivation. • Manipulations algébriques conformes aux règles. • Exactitude des calculs. 	
3. Évaluer les résultats obtenus en fonction du problème à résoudre.		<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des résultats. • Formulation claire et précise de l'interprétation. • Critique de la vraisemblance des résultats. 	
4. Justifier la démarche de résolution de problèmes.		<ul style="list-style-type: none"> • Présentation rigoureuse de la démarche. • Justification des étapes de la démarche. • Utilisation d'une terminologie appropriée. 	
Activités d'apprentissage			
Discipline :		Mathématique	
Pondération :		2-2-2	
Unités :		2	
Précisions : Fonctions : algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses.			
Limite : approche intuitive, propriétés, calculs de limites, continuité, asymptotes.			
Dérivée : interprétation géométrique, définition, règles et techniques usuelles, dérivation de fonctions composées et dérivation implicite.			
Étude de la dérivée première et seconde : croissance et extrema d'une fonction, concavité et points d'inflexion.			
Applications : méthode de Newton, étude de courbes, règle de l'Hospital, problèmes d'optimisation, taux de variation.			

Objectif		Standard	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation	
Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul intégral.		<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. 	
Éléments de la compétence		Critères de performance	
1. Modéliser le problème.		<ul style="list-style-type: none"> • Formulation exacte de la fonction, de l'intégrale ou de la série. • Représentation graphique appropriée de la situation. 	
2. Appliquer les méthodes appropriées du calcul intégral à la résolution du problème.		<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des concepts d'intégrale et de série. • Choix pertinent et application correcte des règles et des techniques d'intégration. • Utilisation appropriée des techniques d'analyse des suites et des séries. • Manipulations algébriques conformes aux règles. • Exactitude des calculs. 	
3. Évaluer les résultats obtenus en fonction du problème à résoudre.		<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des résultats. • Formulation claire et précise de l'interprétation. • Critique de la vraisemblance des résultats. 	
4. Justifier la démarche de résolution de problèmes.		<ul style="list-style-type: none"> • Présentation rigoureuse de la démarche. • Justification des étapes de la démarche. • Utilisation d'une terminologie appropriée. 	
Activités d'apprentissage			
Discipline :		Mathématique	
Pondération :		2-2-2	
Unités :		2	
Précisions : Intégrale indéfinie : primitive, propriétés, règles et techniques d'intégration usuelles, équations différentielles à variables séparables. Intégrale définie : définition, propriétés, théorème fondamental du calcul différentiel et intégral. Applications : calcul d'aires et de volumes, intégrales impropres. Séries : définition, propriétés, convergence de séries numériques et de séries de puissance, séries de Taylor et de Maclaurin.			

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Analyser des phénomènes à l'aide de la méthode statistique.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide d'une calculatrice à affichage graphique. • À l'aide d'un logiciel de traitement des données. • À l'aide de tables et de formules statistiques. • À partir de séries de données réelles.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Choisir les techniques d'analyse statistique en fonction du ou des phénomènes étudiés.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des caractéristiques quantitatives nécessaires à l'analyse statistique. • Désignation exacte de la population visée et des variables pertinentes. • Choix approprié des techniques d'analyse statistique.
2. Décrire les caractéristiques du ou des phénomènes étudiés.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation judicieuse des données sous forme de tableaux et de graphiques. • Calcul précis des mesures de tendance centrale, de position, de dispersion et d'association.
3. Calculer la probabilité de réalisation d'événements.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des situations impliquant le hasard. • Utilisation appropriée des algorithmes de dénombrement : permutations, arrangements, combinaisons. • Calcul juste de la probabilité d'un événement. • Exactitude de la distribution de probabilité d'une variable aléatoire discrète. • Calcul précis de l'espérance mathématique et de la variance. • Utilisation appropriée des modèles probabilistes : binomiale, Poisson, normale, Student, khi-carré.
4. Déduire les caractéristiques de la population à partir de données d'un échantillon.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux de la méthode d'échantillonnage. • Utilisation appropriée des concepts d'estimation et de test d'hypothèses. • Estimation juste des paramètres de la population. • Application rigoureuse d'un test d'hypothèses.
5. Interpréter les résultats obtenus.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des résultats de l'analyse statistique. • Formulation claire et précise de l'interprétation. • Utilisation appropriée de la terminologie.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Modéliser un problème sous forme matricielle ou vectorielle.	<ul style="list-style-type: none"> • Traduction juste du problème sous forme de vecteurs ou de matrices. • Représentation matricielle exacte du système d'équations linéaires. • Représentation graphique exacte des vecteurs dans le plan et dans l'espace. • Représentation appropriée d'un nombre complexe.
2. Appliquer les méthodes de calcul matriciel et vectoriel à la résolution du problème.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des concepts de matrice et de vecteurs. • Exécution juste des opérations matricielles ou vectorielles. • Utilisation appropriée des propriétés des matrices et des vecteurs. • Résolution exacte d'un système d'équations linéaires. • Formulation exacte de l'équation de lieux géométriques de l'espace. • Représentation juste de lieux géométriques de l'espace. • Application correcte des opérations sur les nombres complexes. • Manipulations algébriques conformes aux règles. • Exactitude des calculs.
3. Évaluer les résultats obtenus en fonction du problème à résoudre.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des résultats. • Formulation claire et précise de l'interprétation. • Critique de la vraisemblance des résultats.
4. Justifier la démarche de résolution de problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation rigoureuse de la démarche. • Justification des étapes de la démarche. • Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Mathématique
Pondération :	2-2-2
Unités :	2
Précisions :	Matrices et déterminants : définitions, propriétés, opérations, applications, démonstrations. Méthodes de Gauss-Jordan, de Cramer et de la matrice inverse pour résoudre des systèmes d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques : définition, représentation, propriétés, opérations, applications, démonstrations. Produits de vecteurs : scalaire, vectoriel, mixte. Espace vectoriel : repère, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire. Études de lieux géométriques : droite dans \mathbb{R}^2 et \mathbb{R}^3 , plan dans \mathbb{R}^3 , positions relatives, intersections, calculs de distances et d'angles. Nombres complexes : représentations (algébrique, vectorielle, trigonométrique, polaire), opérations, propriétés, théorèmes.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser les relations qui, entre structures et fonctions, caractérisent le vivant en évolution dans son environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • En équipe pour le laboratoire. • À l'aide de logiciels. • À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire chez le vivant, selon son niveau d'organisation, ses caractéristiques structurales et fonctionnelles émergentes.	<ul style="list-style-type: none"> • Description précise des niveaux d'organisation. • Mise en relation juste des composantes et des structures émergentes à mesure que le vivant se complexifie.
2. Établir d'un point de vue systémique les processus cellulaires fondamentaux du vivant.	<ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée de l'organisation de structures-fonctions délimitant la dynamique cellulaire. • Distinction claire des différents métabolismes énergétiques en fonction de l'évolution du vivant. • Interprétation correcte du rôle de la régulation génique sur l'évolution cellulaire.
3. Expliquer l'évolution et la complexification du vivant dans un écosystème.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction justifiée de certains modèles d'évolution. • Identification claire de facteurs biologiques, environnementaux et sociaux sur les niveaux d'organisation du vivant. • Désignation dans le développement de la techno-science des enjeux d'ordre éthique concernant le vivant.
4. Analyser les principes régulateurs assurant la survie des organismes unicellulaires et pluricellulaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification appropriée de processus de régulation de divers niveaux d'organisation du vivant. • Identification appropriée de processus de communication intra et intercellulaires. • Mise en relation juste des mécanismes de régulation et de survie des organismes.
5. Vérifier expérimentalement des phénomènes physico-chimiques propres au vivant.	<ul style="list-style-type: none"> • Observation systématique de spécimens et de phénomènes. • Recours à des techniques expérimentales de la biologie. • Mise en relation juste d'une hypothèse et de sa validation par l'observation ou un montage expérimental. • Présentation correcte dans un rapport des résultats obtenus.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Biologie
Pondération :	3-2-3
Unités :	2 2/3
Précisions :	Diversité des vivants et leurs caractéristiques générales. Niveaux d'organisation. Perspective évolutive. Organisation du niveau moléculaire. Caractéristiques et fonctions des molécules inorganiques et organiques du vivant. Organisation au niveau cellulaire. Procaryotes et eucaryotes. Description de la morphologie cellulaire : membrane plasmique, organismes cytoplasmiques et noyau. Physiologie de la cellule : cellule et énergie (photosynthèse, respiration, fermentation, chimiosynthèse); codage de l'information (ADN et codage, synthèse des produits). Réplication de l'ADN et division cellulaire. Différenciation cellulaire. Perspective évolutive. Organisation au niveau de l'organisme. Homéostasie dans un système donné. Organisation au niveau de l'écosystème. Exemples d'homéostasies. Gestion de l'environnement par l'homme. Perspective évolutive.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre des problèmes reliés aux transformations chimiques de la matière.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'aide du tableau périodique. • À l'aide de logiciels. • Au laboratoire, avec un mode opératoire sécuritaire. • À l'occasion de la rédaction d'un rapport.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser des propriétés des éléments à l'aide du modèle probabiliste.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation juste du vocabulaire chimique. • Interprétation juste du spectre de l'atome d'hydrogène. • Mise en évidence des bases de la mécanique quantique. • Interprétation juste des quatre nombres quantiques. • Édification correcte du tableau périodique. • Modélisation juste des structures atomiques. • Représentation exacte des structures moléculaires.
2. Prévoir la structure électronique des molécules.	<ul style="list-style-type: none"> • Description de la formation de la liaison covalente. • Identification correcte des types de liaisons covalentes. • Schématisation adéquate en deux et en trois dimensions de molécules organiques. • Application juste des modèles de base de la liaison covalente.
3. Analyser quantitativement des transformations chimiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte de la nature d'une équation chimique. • Écriture appropriée d'une réaction. • Application juste des lois pondérales. • Application juste des règles de nomenclature. • Application juste du concept de l'équilibre. • Application juste des lois d'oxydoréduction.
4. Prévoir les interactions dans les phases condensées de la matière.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des attractions intermoléculaires. • Évaluation juste de l'énergie des attractions intermoléculaires. • Mise en relation appropriée avec les propriétés physiques des composés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Expérimenter des transformations chimiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect d'une démarche scientifique, du protocole expérimental et des techniques de base en laboratoire. • Exploitation juste des mesures expérimentales. • Rapport d'expérimentation conforme aux normes.
Activités d'apprentissage	
Discipline :	Chimie
Pondération :	3-2-3
Unités :	2 ⅔
Précisions :	<p>Structure atomique et propriétés des éléments. Modèle atomique, modèle probabiliste (nombres quantiques, orbitales, spectres atomiques, configuration); propriétés périodiques (énergie d'ionisation, affinité électronique, rayon atomique et ionique, électronégativité); tableau périodique.</p> <p>Liaisons chimiques et structures moléculaires. Liaisons covalente, ionique, métallique et coordinante. Structures moléculaires : structures de Lewis, hybridation, modèle de Gillespie, résonance.</p> <p>Interactions moléculaires : polarité, liaisons de Van der Waals, liaisons hydrogènes, états de la matière, solubilité.</p> <p>Composés inorganiques et organiques : classes et nomenclature.</p> <p>Réactions chimiques. Aspects qualitatifs : réaction de substitution et d'oxydoréduction; équation et équilibre. Aspects quantitatifs (stœchiométrie) : masse molaire, mole, réactif limitant; loi des gaz; concentration en solution.</p> <p>Aspects techniques de base : techniques de mesure, de séparation et d'isolement; synthèses simples.</p>

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interpréter des phénomènes naturels à l'aide de modèles de la physique mécanique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • En équipe pour le laboratoire. • À l'aide de logiciels. • À partir d'un problème simple. • À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire le phénomène.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie. • Schématisation claire du phénomène étudié. • Identification des manifestations observables. • Établissement des relations entre les paramètres physiques et les causes du mouvement.
2. Modéliser le phénomène.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des variables pertinentes. • Choix judicieux des principes ou lois de la physique. • Application rigoureuse des principes ou des lois de la physique. • Construction d'une solution mathématique rigoureuse. • Prédiction plausible de l'évolution du phénomène. • Évaluation de la limite du modèle.
3. Résoudre des problèmes associés aux phénomènes.	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation claire de la situation. • Élaboration d'une solution mathématique rigoureuse. • Représentation mathématique et graphique juste. • Application exacte des outils mathématiques. • Critique de la vraisemblance des résultats.
4. Vérifier l'exactitude des modèles proposés.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification claire du but de l'expérience. • Respect du protocole et des techniques de l'expérimentation. • Utilisation correcte du matériel de laboratoire. • Présentation systématique des données, des calculs et des résultats. • Estimation et calcul rigoureux des incertitudes. • Interprétation juste des résultats. • Production d'un rapport scientifique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Physique

Pondération : 3-2-3

Unités : 2 $\frac{2}{3}$

Précisions : Cinématique à une et à deux dimensions : mouvement uniformément accéléré, mouvement circulaire, projectiles, vitesses et accélérations relatives.

Dynamique : lois de Newton, inertie, forces, action-réaction, systèmes inertiels et non inertiels, frottement.

Principes de conservation : travail, énergie cinétique, puissance, énergie potentielle, gravitationnelle et élastique, quantité de mouvement.

Code : 01Y8	
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Montrer l'importance des héritages historiques dans le développement de la civilisation occidentale.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un sujet donné. • À l'aide de toute documentation pertinente.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les composantes économiques, politiques, sociales, culturelles et idéologiques de caractère durable dans la civilisation occidentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection pertinente de l'information. • Caractérisation juste des composantes. • Mise en contexte appropriée de l'héritage.
2. Situer, dans le temps et dans l'espace, des phénomènes caractéristiques de la civilisation occidentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Description précise du contexte spatio-temporel. • Mise en relation exacte de l'héritage et de son contexte.
3. Expliquer des structures et des idéologies, caractéristiques de la civilisation occidentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation juste des structures et des idéologies. • Établissement de liens clairs et pertinents entre les structures et les idéologies et les faits historiques. • Formulation claire et logique du legs historique.
4. Rédiger un travail de recherche sur un phénomène de continuité et de rupture de la civilisation occidentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du thème de la recherche. • Sélection pertinente des études portant sur le thème. • Classement juste des ouvrages. • Reconnaissance de la valeur des sources documentaires. • Formulation claire et précise de la question de recherche. • Synthèse pertinente des éléments d'information.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer l'influence de facteurs individuels et sociaux sur le comportement humain.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une problématique donnée. • À l'aide de toute documentation pertinente.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales approches explicatives du comportement humain et des processus mentaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction claire des principales approches en psychologie. • Utilisation juste des concepts et du vocabulaire.
2. Caractériser le développement de la personnalité et la santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des étapes. • Description pertinente des processus.
3. Expliquer des comportements en recourant à des facteurs de nature biopsychosociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des concepts choisis. • Établissement de liens justes entre les faits et les facteurs explicatifs. • Formulation précise et exhaustive du phénomène étudié.
4. Relier les comportements individuels à des effets d'interaction groupe-individus.	<ul style="list-style-type: none"> • Description juste de l'influence des facteurs sociaux sur le comportement humain.
5. Vérifier expérimentalement une hypothèse sur le comportement humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Énonciation juste d'une question de recherche. • Définition claire et précise d'un objectif de recherche. • Formulation d'une hypothèse pertinente et opérationnelle. • Mise au point d'un instrument de mesure en vue de vérifier l'hypothèse. • Analyse sommaire des résultats en fonction de l'hypothèse.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Porter un jugement de fait sur la dynamique des changements sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une problématique et d'une hypothèse données. • À l'aide de toute documentation pertinente.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les faits sociaux à l'origine du phénomène étudié.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des éléments clés du contexte social des rapports sociaux. • Relevé des principales conduites sociales. • Relevé des acteurs sociaux en cause.
2. Expliquer les faits sociaux en tenant compte des facteurs culturels et structurels ainsi que de la signification des actions des individus et des groupes sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des concepts choisis. • Justification explicite du cadre théorique. • Établissement de liens justes entre les faits et les facteurs explicatifs et les significations. • Formulation précise et exhaustive du phénomène étudié.
3. Faire le bilan des résultats obtenus.	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation des tendances sociales. • Prise de position cohérente en rapport avec l'analyse de la situation.
4. Rédiger une analyse portant sur un phénomène social contemporain.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte ou utilisation de données pertinentes. • Organisation des données en fonction du plan d'enquête. • Examen exhaustif des relations entre les variables. • Évaluation de l'hypothèse et des limites de la recherche. • Rédaction de l'analyse selon un plan descriptif, explicatif ou compréhensif.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter de questions contemporaines reliées à l'économie et à la politique internationale.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un sujet donné. • À l'aide de toute documentation pertinente.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Situer, dans le temps et dans l'espace, les rapports internationaux dans leur perspective tant politique qu'économique.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection pertinente de l'information. • Chronologie exacte et appropriée des rapports internationaux étudiés. • Description précise des relations politiques et économiques internationales.
2. Caractériser les espaces politico-économiques mondiaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des indicateurs pertinents de l'espace géopolitique étudié. • Mise en contexte juste de l'espace géopolitique étudié.
3. Analyser le processus d'internationalisation de l'économie et les stratégies des principaux acteurs économiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent et utilisation juste des concepts. • Caractérisation exacte des processus, des stratégies et des acteurs économiques. • Établissement de liens clairs et pertinents entre les processus et les stratégies des acteurs économiques. • Formulation juste des enjeux liés à la mondialisation de l'économie.
4. Rédiger une dissertation portant sur les éléments économique-politiques d'une situation internationale contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Utilisation appropriée des concepts. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interpréter des œuvres du domaine des arts de différentes époques.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'œuvres ou de parties d'œuvres nationales et internationales de différentes époques.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les éléments constitutifs de l'œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé exacte des moyens d'expression, des genres, des procédés et des outils propres à l'analyse d'une œuvre d'art. • Reconnaissance appropriée des similitudes et des différences de langages.
2. Situer l'œuvre dans son courant artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des courants artistiques et des époques historiques les plus mémorables. • Comparaison juste des caractéristiques formelles et iconographiques des courants artistiques. • Mise en relation de l'œuvre avec les spécificités du courant artistique.
3. Relier des productions artistiques aux autres productions des champs des savoirs littéraire, scientifique, technologique et humaniste.	<ul style="list-style-type: none"> • Différenciation juste des concepts de synchronie et de diachronie. • Association pertinente d'œuvres avec des réalisations dans les autres champs du savoir.
4. Commenter des œuvres d'art de différents courants artistiques et de différentes époques historiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et analyse pertinente de l'information. • Mise en relation des œuvres et de leur contexte sociohistorique. • Analyse des caractéristiques stylistiques et thématiques des œuvres. • Interprétation juste de leur signification.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un sujet donné. • À l'aide de matériaux, d'outils, d'équipement et de supports appropriés. • À l'occasion d'une exposition ou d'une présentation publique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Distinguer les éléments du langage visuel.	<ul style="list-style-type: none"> • Différenciation des qualités visuelles liées à l'espace, à la forme, à la matière et à la couleur. • Association des qualités visuelles d'espace, de forme, de matière et de couleur à l'œuvre à produire. • Emploi d'une terminologie descriptive.
2. Explorer des techniques de représentation spatiale.	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des techniques dans la réalisation d'œuvres. • Manipulation sécuritaire des outils et de l'équipement. • Respect des étapes à franchir d'après les techniques et les procédés retenus.
3. Appliquer des techniques et des modes de représentation spatiale.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation pertinente des procédés de représentation spatiale en deux et en trois dimensions. • Emploi créatif des matériaux et des supports. • Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.
4. Justifier le choix de la technique par rapport au contenu de l'œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement de liens pertinents entre l'idée ou le concept et la solution retenue. • Participation active à l'analyse critique de l'œuvre. • Manifestation d'ouverture d'esprit relativement à la critique. • Mention des contextes historique et artistique de la démarche de création.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme <i>Sciences, lettres et arts</i> .	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'un projet individuel ou collectif. • À l'occasion d'une présentation publique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Prendre conscience de ses acquis de formation.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé significatif de ses apprentissages.
2. Appliquer ses acquis de formation dans des situations nouvelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des acquis selon les contextes de réalisation. • Utilisation appropriée des acquis.
3. Réaliser un projet original intégrant les acquis de formation.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration judicieuse de disciplines des trois champs du savoir. • Référence au contexte historique ou théorique approprié. • Nouveauté de la situation. • Mention des liens entre le projet et ses objectifs personnels, sociaux et professionnels. • Prise en considération des contraintes relatives à la réalisation du projet. • Communication pertinente des résultats du projet.
4. Évaluer sa démarche d'intégration.	<ul style="list-style-type: none"> • Description précise de la démarche du projet d'intégration. • Mention des apprentissages jugés importants pour résoudre les problèmes rencontrés lors de la réalisation du projet. • Analyse judicieuse des forces et des faiblesses du projet d'intégration. • Mention pertinente des retombées du projet.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interpréter des phénomènes naturels à l'aide des lois de l'électricité et du magnétisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • En équipe pour le laboratoire. • À l'aide de logiciels. • À partir d'un problème simple. • À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire le phénomène.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie. • Schématisation claire du phénomène étudié. • Identification des manifestations observables. • Établissement des relations entre les paramètres physiques et les causes du phénomène.
2. Modéliser le phénomène.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des variables pertinentes. • Choix judicieux des principes ou lois de la physique. • Application rigoureuse des principes ou des lois de la physique. • Construction d'une solution mathématique rigoureuse. • Prédiction plausible de l'évolution du phénomène. • Évaluation de la limite du modèle.
3. Résoudre des problèmes associés aux phénomènes.	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation claire de la situation. • Élaboration d'une solution mathématique rigoureuse. • Représentation mathématique et graphique juste. • Application exacte des outils mathématiques. • Critique de la vraisemblance des résultats.
4. Vérifier expérimentalement des modèles.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification claire du but de l'expérience. • Respect du protocole et des techniques de l'expérimentation. • Utilisation correcte du matériel de laboratoire. • Présentation systématique des données, des calculs et des résultats. • Estimation et calcul rigoureux des incertitudes. • Interprétation juste des résultats. • Production d'un rapport scientifique.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interpréter des phénomènes naturels à l'aide de l'optique, de la physique ondulatoire et de la physique moderne.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • En équipe pour le laboratoire. • À l'aide de logiciels. • À partir d'un problème simple. • À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire le phénomène.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie. • Schématisation claire du phénomène étudié. • Identification des manifestations observables. • Établissement des relations entre les paramètres physiques et les causes du phénomène.
2. Modéliser le phénomène.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des variables pertinentes. • Choix judicieux des principes ou lois de la physique. • Application rigoureuse des principes ou des lois de la physique. • Construction d'une solution mathématique rigoureuse. • Prédiction plausible de l'évolution du phénomène. • Évaluation de la limite du modèle.
3. Résoudre des problèmes associés aux phénomènes.	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation claire de la situation. • Élaboration d'une solution mathématique rigoureuse. • Représentation mathématique et graphique juste. • Application exacte des outils mathématiques. • Critique de la vraisemblance des résultats.
4. Vérifier expérimentalement des modèles.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification claire du but de l'expérience. • Respect du protocole et des techniques de l'expérimentation. • Utilisation correcte du matériel de laboratoire. • Présentation systématique des données, des calculs et des résultats. • Estimation et calcul rigoureux des incertitudes. • Interprétation juste des résultats. • Production d'un rapport scientifique.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser des mécanismes réactionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'aide du tableau périodique. • À l'aide de logiciels. • Au laboratoire, avec un mode opératoire sécuritaire. • À l'occasion de la rédaction d'un rapport.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les aspects relatifs à la solubilisation, à la cinétique et à l'état d'équilibre d'un phénomène chimique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des principes de solubilisation. • Application juste des lois de vitesse de réaction. • Interprétation juste des lois de l'équilibre chimique.
2. Analyser les structures tridimensionnelles de composés organiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction claire des différents types d'isoméries. • Détermination appropriée du nom des composés polyfonctionnels de formules simples. • Relevé correct de méthodes instrumentales servant à déterminer la structure de composés organiques.
3. Analyser la réactivité des principales fonctions organiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation correcte de la structure et de la réactivité de composés organiques. • Description juste des principales classes de réactions organiques. • Détermination précise des principaux effets électroniques. • Application juste des principaux types de mécanismes réactionnels. • Mise en relation correcte des fonctions organiques et des transformations chimiques dans les organismes vivants.
4. Expérimenter des mécanismes réactionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect d'une démarche scientifique et du protocole expérimental. • Maîtrise de techniques d'analyses organiques. • Exploitation juste des mesures expérimentales. • Rapport d'expérimentation conforme aux normes.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser, dans une perspective évolutive, l'adaptation d'organismes pluricellulaires à leur milieu.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • En équipe pour le laboratoire. • À l'aide de logiciels. • À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer l'analyse systémique aux processus physiologiques des organismes.	<ul style="list-style-type: none"> • Description juste des structures-fonctions des sous-systèmes d'un organisme.
2. Expliquer les processus de régulation assurant l'autonomie des organismes.	<ul style="list-style-type: none"> • Description argumentée de comportements régulateurs en fonction de variables internes et externes. • Description juste de certains processus de reproduction.
3. Démontrer l'apport de la théorie de l'évolution à la compréhension de la variabilité du vivant.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation nuancée de l'influence du milieu sur l'évolution du vivant.
4. Analyser l'influence de facteurs abiotiques et biotiques sur la physiologie des organismes.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance d'interactions entre organismes et écosystèmes. • Détermination précise des limites d'adaptabilité physiologique.
5. Vérifier expérimentalement certains phénomènes liés à l'adaptation d'organismes pluricellulaires à leur milieu.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du protocole expérimental. • Mise en relation appropriée d'une hypothèse et de sa validation par l'observation ou un montage expérimental. • Présentation convenable dans un rapport des résultats obtenus et de leur interprétation.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en groupe.• À l'occasion d'un exercice pratique.• Dans un contexte de création ou d'interprétation.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression propres à plus d'une discipline artistique.	<ul style="list-style-type: none">• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyen de communication, styles, genres.
2. Utiliser des techniques, des procédés et des langages à des fins de création ou d'interprétation artistique.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.• Mise en application appropriée des techniques artistiques.• Respect des exigences du mode de production.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Discuter de grands problèmes de notre temps selon plus d'une approche propre aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de données documentaires provenant de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Justification explicite du cadre théorique. • Formulation claire d'une question.
2. Analyser le problème.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles du problème. • Établissement de liens clairs et pertinents. • Formulation juste des enjeux en cause.
3. Tirer des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.• Application appropriée des règles grammaticales de base.• Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.• Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
<p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « communiquer de façon restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales.

Éléments de la compétence	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.• Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.• Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.• Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Précision : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir de documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
Activités d'apprentissage	
Précision : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.	

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	
Analyser des textes littéraires.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments d'analyse. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
<p>Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature</p> <p>Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3</p> <p>Unités : 2 ½</p> <p>Précisions : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.</p>	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Développement approprié des idées. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 $\frac{2}{3}$

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	
Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
<p>Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature</p> <p>Périodes d'enseignement : 60</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.</p>	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Pondération : 2-1-3 ou 3-1-3
 Unités : 2 ou 2 ½

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|--|
| 1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Pondération : 3-0-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinentes. Prononciation, intonation et débit acceptables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. Emploi généralement correct de verbes au passé. Prononciation, intonation et débit convenables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

<p>1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
<p>2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
<p>3. Réviser et corriger le texte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général. Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. Communication appropriée à la situation. Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. Application convenable du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général. Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. • Emploi d'une terminologie équivalente. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. L'harmonisation peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes-preuniversitaires.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 